

La discrimination positive - 1/2

Je suis contre et venez voir pourquoi je pense que la discrimination positive est un réel danger pour la France !

La discrimination positive est un ensemble de mesures visant à favoriser certaines personnes appartenant à des catégories dont des membres subiraient ou auraient subi des discriminations systématiques et qui devraient être temporaires. Les catégories de personnes concernées peuvent être définies, selon le cas, à l'aide des critères ethniques, médicaux, culturels, linguistiques, religieux, socio-économiques ou territoriaux.

Créée aux États-Unis pour favoriser l'intégration de certains citoyens qui souffriraient de leur origine ethnique, et devant être temporaire, les Américains ont eux-même admis que cela était un échec. Mais ces populations ne veulent plus se séparer de ces droits leur attribuant des quotas pour les universités.

Alors pourquoi vouloir prendre des idées qui ont été prouvées mauvaises ? Cette politique est non seulement exercée au détriment d'autres catégories, mais **S'OPPOSE AU PRINCIPE D'ÉGALITÉ DE DROIT**.

Depuis 2000-2001, une loi permet à des élèves de Zep d'intégrer des grandes écoles sans avoir à passer le concours et d'avoir des examens adaptés tout au long du cursus. Certaines places, auparavant attribuées grâce à celui-ci sont donc finalement supprimées pour intégrer des élèves qui n'ont certainement pas le niveau (sinon ils auraient réussi le concours) mais surtout des lacunes souvent bien plus importantes. De plus, ceux qui sont pénalisés sont généralement des élèves issus des classes moyennes, parfois plus justes au niveau du classement, qui auraient pourtant pu briller et intégrer l'école. Car c'est vrai, l'élite provient souvent (attention tout de même aux généralités) d'un milieu aisé où le suivi scolaire est important et sont donc finalement les moins touchés par cette mesure.

La "grande école", bien que riche par sa diversité, devient pénalisée sur son niveau d'étude ? Comment relever des élèves qui excellent en Zep mais qui auraient été moyens (ce qui n'est pas une fatalité, et heureusement !) dans un autre lycée ? Des lacunes de 18 ans peuvent-elles être rattrapées en 6 mois ?

De plus, cette mesure ne peut être qu'une motivation de discrimination à l'embauche, ce qui serait d'autant plus grave. En effet, un recruteur pourrait penser qu'en raison de son origine ethnique le candidat qu'il a devant lui est passé par cette filière secondaire et qu'il ne possède donc pas le niveau requis et ceci même s'il a suivi la voie traditionnelle ! Ainsi ce seraient donc les bénéficiaires et même non-bénéficiaires qui seraient victimes de cette mesure.

Et que dire des tensions que cela peut créer, car il faut l'admettre, il y a bien quelqu'un dont la place a été prise pour que d'autres accèdent à cette filière.

Qui bénéficierait de cette mesure ?

Faut-il être noir, d'origine Arabe ou Chinoise pour profiter de cette mesure ? Et si un seul des parents l'est ou encore seulement les grand-parents ou bien encore que les parents d'origine étrangère ont toujours vécu en France ? Quand cesserons nous de voir des immigrés et non des Français (et eux de se voir comme tel au lieu de Français)

Plutôt que d'unir le pays afin que chacun se sente Français, l'origine ethnique est mise en avant favorisant le repli communautaire.

La discrimination positive exacerbe précisément le problème qu'elle devrait résoudre en rendant les gens davantage conscients des différences entre les groupes et en accentuant leur ressentiment à l'égard des groupes autres que le leur.

Certains pensent que c'est faire une injure aux personnes appartenant à des groupes défavorisés que de

La discrimination positive - 2/2

pratiquer une politique de discrimination positive, car on a l'impression d'une politique de charité, d'assistance, ce qui pousse ces populations à ne pas faire d'efforts pour s'intégrer par elles-mêmes, et qui provoque, de la part des non-bénéficiaires de ces politiques, une stigmatisation des "assistés". Le risque des "facilités" accordées à certaines catégories de personnes est, en effet, de créer une accoutumance aux aides, de telle sorte qu'elles risquent de développer ce que l'on appelle une mentalité d'assistés ou d'ayants droits.

Je pense donc que plutôt de vouloir à tout prix attribuer des "quotas représentatifs" de la population, le problème, bien plus grand, qu'est celui de l'intégration, doit être pris au sérieux afin de faire prendre conscience d'une même appartenance nationale.